

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle
Section(s)	- (14 ECTS) Bachelier en Informatique et Systèmes orientation Réseaux et Télécommunications / Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Gianni TRICARICO	270	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Gestion économique et financière de l'entreprise	20h	Julie LENAERTS
Stages	250h	Gianni TRICARICO Antonino COGLIANDRO Julien DE BODT Erwin DESMET Jean-Sébastien LERAT Antoine MALAISE Denis MANDOUX Gaëtan NAIZY Thomas PETEIN

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Gestion économique et financière de l'entreprise : 20h de théorie
Stages : 250h d'AIP

Langue d'enseignement
Gestion économique et financière de l'entreprise : Français
Stages : Français

Connaissances et compétences préalables
Matières et concepts étudiés au cours des 3 années d'études.

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer • Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques • S'engager dans une démarche de développement professionnel • S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations

- Collaborer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système informatique
- Intégrer des solutions télécoms sécurisées autour des réseaux locaux en y incluant la qualité de service

Acquis d'apprentissage de l'UE:

Les étudiants seront capables de collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement d'un système informatique.

Les étudiants seront capables d'utiliser les techniques de communication: présentations orales, rédactions de rapports.

Contenu de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Partie 1 : Introduction

* Le commerce

* les formes d'entreprises

* les droits et obligations des entreprises

* Notion générale d'assurance

Partie 2 : Gestion financière de l'entreprise

* Les transactions commerciales

* Business Plan

Partie 3 : Gestion de l'entreprise

Contenu de l'AA Stages

Durant treize semaines, réalisation d'un ou de plusieurs projets à caractère industriel élaborés suivant les consignes données par un promoteur de stage, localisé en entreprise, qui en assure également le suivi. Un enseignant, en qualité de promoteur interne, assure conjointement le suivi du stage.

Méthodes d'enseignement

Gestion économique et financière de l'entreprise : cours magistral, approche par projets, approche déductive, étude de cas

Stages : approche par projets

Supports

Gestion économique et financière de l'entreprise : syllabus, notes de cours

Stages :

Ressources bibliographiques de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Code Economique

Miche De Wolf, Elément de droit commercial, 3ème édition, Collection Espaces Droit-Bruylant Erasme, 2006, Belgique. Michel De Wolf, Elément de droit des sociétés, Collection Espaces Droit - Bruylant Erasme, 2006, Belgique. Bernard DUBUISSON et Pierre JADOUL, La loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre : dix années d'application, Bruylant, 2003, Louvain-la-Neuve. Les journaux d'actualité économique. Jean-Marie Bruneel, Connaissance de gestion, Edition Labor, 2005, Bruxelles.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français

Méthode d'évaluation	Acquis d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des écrits professionnels rigoureux en respectant les normes linguistiques et scientifiques (20%). • Elaborer une présentation orale, défendre et argumenter les choix réalisés lors du stage (30%). • Etre capable de s'intégrer professionnellement (35%). • Comprendre le fonctionnement juridique des sociétés et des indépendants (15%). <p>Chaque acquis d'apprentissage sera évalué de manière autonome et aura une note comprise entre 0 et 20. Le seuil de réussite de l'acquis d'apprentissage est fixé à 10/20.</p> <p>En ce qui concerne la notation totale de cette UE, nous utiliserons la règle suivante :</p> <p>0 acquis validé -> 1/20 1 acquis validé -> 3/20 2 acquis validés -> 5/20</p> <p>3 acquis validés -> 7/20 4 acquis validés -> note pondérée (/20)</p> <p>Pour plus d'informations sur les modalités d'évaluation, prière de consulter le guide du stage.</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Gestion économique et financière de l'entreprise : non Stages : non	

Année académique : **2018 - 2019**